



Accueil | Société | Politique | Sport | Culture | Idées

29-6-2008

29/06/2008

Les Déboulonneurs reprennent les hostilités



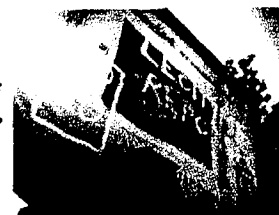
REPORTAGE - Il n'aura pas fallu longtemps aux *Déboulonneurs* pour tenir parole. Il y a deux semaines, après la condamnation par la Cour d'appel de Lyon de deux de ses militants, le collectif en lutte contre l'invasion publicitaire avait promis de nouvelles actions. Samedi, il a remis le couvert avec le soutien de la *Vélorution*, réseau militant pour une ville sans voitures. Une fois encore, c'est un panneau de la société Decaux, installé depuis moins d'une semaine, qui a été « barbouillé ».

Le message, écrit à la peinture blanche, fait écho aux 200 euros d'amende infligés par les juges le 11 juin dernier : «

légitime réponse ». Les deux auteurs ont été immédiatement arrêtés par la police. Il était 17h15...

« *Ta bagnole pue* ». Tout avait commencé à 15 heures près de l'opéra. Comme convenu, ils arrivent au compte-goutte, sans faire de bruit. A vélo, comme tout militant de la *Vélorution* qui se respecte. Les chasubles jaunes sont de la partie. Les banderoles et les slogans aussi : « *ta bagnole pue* », peut-on lire. Comme chaque quatrième samedi du mois, ils se rassemblent pour quelques heures de revendications à bicyclette. Cette fois-ci, la thématique s'est adaptée à l'actualité. « *Nous avons choisi de soutenir les Déboulonneurs dans leur action*, précise une militante. *Récemment, Gilles Vesco* - vice-président chargé au Grand Lyon des nouvelles utilisations de l'espace public - *a affirmé que les 3 millions de pertes annuelles de Vélo'V vont pousser Decaux à renégocier le contrat qui le lie à la communauté urbaine. Tout cela est malhonnête. C'est la preuve que Vélo'V n'est pas un simple service, mais également une occasion pour vendre de la publicité. Nous voyons clair dans leur jeu* ». Départ du peloton dans un concert de sonnettes.

« *Légitime réponse* ». A 17 heures. Le périple initié par la *Vélorution* laisse place aux *Déboulonneurs*. La rue des Cuirassiers, à côté de la Part Dieu, est pleine de badauds. Calmement, les militants prennent place autour du panneau publicitaire, près duquel quelques chaises en bois ont été déposées. Nicolas, militant du collectif, prend la parole dans un mégaphone : «



bienvenue à la projection UGC ciné Decaux ! ». Le panneau est « *barbouillé* » en musique par deux militants. Le slogan, « *légitime réponse* », mais aussi un carré de 50x70 cm, qui représente ce que devrait être la taille maximale d'une publicité dans l'espace public, selon les *Déboulonneurs*. Pour eux, elle permettrait à ceux qui le souhaitent de s'approcher pour s'informer, les autres n'ayant pas à subir passivement la réclame.

« *La police fait son travail* ». Au loin, les sirènes font leur apparition. Les deux militants sont arrêtés par la police, sous les applaudissements. « *Tout se passe bien, la police fait son travail*, explique Nicolas. *Nous savons ce que nous faisons et nous assumons* ». Une fois au commissariat, il précise aux policiers l'objectif du collectif : obtenir un nouveau procès pour provoquer un changement de législation sur les panneaux publicitaires.

« *Pas intéressant* ». Mais à 19 heures, les deux militants sont libérés après un contrôle d'identité et une convocation dans une maison de justice. Déception. Pas de procès prévu. « *Ce n'est pas intéressant pour nous*, confirme Paul-Éric, membre du collectif. *Ce n'est pas public* ». Les *Déboulonneurs* se donnent une semaine pour savoir s'ils acceptent la convocation. Selon eux, le cas contraire pourrait donner lieu à un nouveau procès.

Texte et photos : Benoit Pavan